



Montréal, le 8 mars 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur
l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro
Dossier R-3867-2013**

Chères consœurs, chers confrères,

Veillez noter que tel qu'indiqué en janvier dernier, en raison de leur départ à la retraite en 2018, Madame Louise Pelletier et M. Laurent Pilotto sont empêchés d'agir dans le présent dossier.

La nouvelle formation désignée dans ce dossier sera désormais composée comme suit : M^e Marc Turgeon agira à titre de président de la formation et Mme Françoise Gagnon et M. François Émond seront désignées par le président de la Régie afin de se joindre à M^e Turgeon à titre de membre de cette formation.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 11 mars 2019** des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veillez agréer, chères consœurs, chers confrères, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd